



CHEF D'ÉQUIPE PAYSAGISTE EN CRÉATION

Type de contrat : CDI

Lieu d'emploi : FELDKIRCH (68), dept Haut-Rhin, Région
Grand Est

CONTACT DU RECRUTEUR :

HOLDER Jean holdervert@wanadoo.fr

PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

Entreprise de création paysagère créée en 1988 par le fondateur Mr HOLDER François et reprise depuis 2019 par ses deux fils Jean & Pierre HOLDER.

Nous proposons l'aménagement de jardin particulier dans tout le Haut-Rhin de la conception au sein de notre bureau d'étude, à la réalisation des travaux.

Ces aménagements sont des pavages, terrasses, escalier, piscine, muret, gazon, plantation, arrosage automatique, clôture et brise vue.

Tout cela dans une ambiance familiale avec comme directive le souci du détail et le travail bien fait (règle pro) et le respect de chacun (clients et collaborateurs).

CONDITIONS D'EMPLOI

Travaux d'extérieur par tout temps sur l'ensemble du département (68).

CDI de 169H mensuel lissé sur l'année

Catégorie O6 commençant par un taux minimum de 13.5€ brute de l'heure soit 2340€ brute par mois (réévalué en fin de période d'essai suivant compétence et autonomie réelle). Période d'essai jusqu'à 4 mois (2x2mois) + prime panier conventionnelle (2.5MG) + prime de partage valeur (Macron) + Prime partage de bénéfice

CE Pass Unep

PRESENTATION DES MISSIONS

Responsable exécutif de chantier,
Réaliser le projet vendu sur le terrain,
Manager le personnel mis à disposition,
Organiser et participer aux travaux dans le respect du consigne de sécurité et professionnelles,
Faire un rapport quotidien des travaux réalisés et planifier les besoins pour le lendemain

COMPETENCES REQUISES

Lecture de plan,
Maîtrise des savoirs faire en création paysagères (règles professionnelles),
Expérience de 3 ans minimum dans un poste équivalent (chef d'équipe paysagiste en création).
Compétence de conduite d'engin de chantier (Caces ou équivalent)